



PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
26 JUNI 2020

MEMBRES		
Afférents	Présents	votants
11	9	10

L'an deux mille vingt, le vingt-six juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BACQUE, maire.

Présents :

M. BACQUE Pierre
M. CAUBET Octave
M. CHAMPION Bernard
M. LAGARDE Jean-Marc
M. AKRICH Christophe
Mme LEFEVRE Françoise
M. DESPLANCHES Jean-Pierre
M. ROMBI Jean-François
Mme VERRECCHIA Brigitte

Pouvoirs :

Mme JOLY Elisabeth à M. LAGARDE Jean-Marc

Secrétaire de séance :

Mme VERRECCHIA Brigitte

ORDRE DU JOUR

- 1) Compte-rendu du Conseil municipal du 9 mars 2020
- 2) Rénovation éclairage public
- 3) Questions diverses

Déclaration de travaux de l'épicerie TAGAGA

Antenne de téléphonie mobile FREE

Prolongation PC / projet Hameau – HABITAT 77

Sécurisation site / arrêté de péril imminent (projet Hameau)

Antenne de téléphonie mobile ORANGE

1) Compte-rendu du Conseil municipal du 9 mars 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Rénovation éclairage public

M. Octave CAUBET explique qu'en 2019 quatorze lanternes lumineuses ont été remplacées en plus de celles concernées par les différents programmes d'enfouissement des réseaux.

Il demeure cependant plusieurs lanternes vétustes, voire inopérantes.

Ces dernières ne peuvent être dépannées à cause de leur technologie au mercure désormais prohibée.

M. Octave CAUBET propose donc de rénover dix autres points lumineux ainsi que les armoires électriques correspondantes.

Ce programme est estimé à 24816.57 € TTC dont 50 % de subvention du SDESM..

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le programme de rénovation de l'éclairage public susvisé.

3) Questions diverses

M. Bernard CHAMPION annonce que l'épicerie TAGADA s'apprête à effectuer des travaux au sein du magasin.

Ils consistent à déplacer l'ouverture donnant sur la ruelle de l'Image.

Cet aménagement facilitera l'accès pour les livreurs et accroît, par ailleurs, son linéaire de vente.

M. Octave CAUBET informe que l'opérateur FREE souhaite implanter un pylône de téléphonie mobile sur le territoire de la commune afin de satisfaire à leur obligation de couverture nationale.

Une rencontre a été organisée où les élus valdédiens ont proposé les deux sites suggérés à ORANGE.

FREE annonce faire un repérage de ceux-ci par drone afin de s'assurer de la faisabilité technique.

FREE précise que d'autres opérateurs pourraient se greffer sur son propre pylône.

M. Octave CAUBET précise que le PC relatif au projet Hameau a été prolongé d'un an, soit jusqu'en septembre 2021.

De même, et suite à l'arrêté de péril grave et imminent, HABITAT 77 dispose désormais de six mois pour sécuriser le site.

M. Pierre BACQUE signale que le jugement du Tribunal administratif relatif au pylône ORANGE est intervenu le 19 juin dernier.

Pour l'heure ses conclusions ne sont pas connues.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21h05*

Le Maire,
Pierre BACQUE

